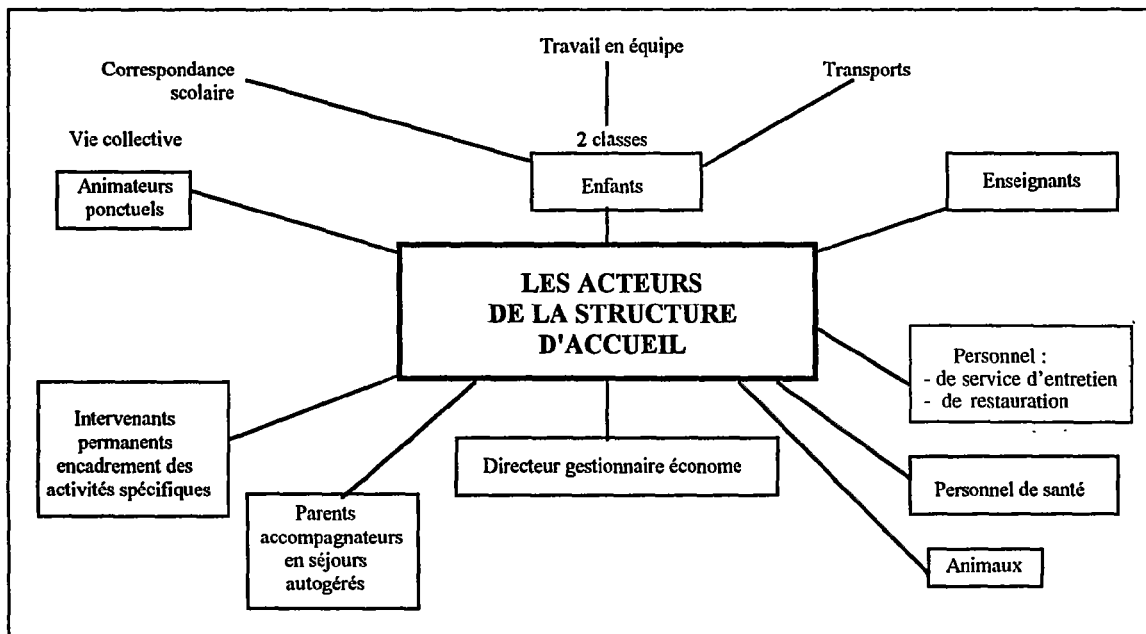
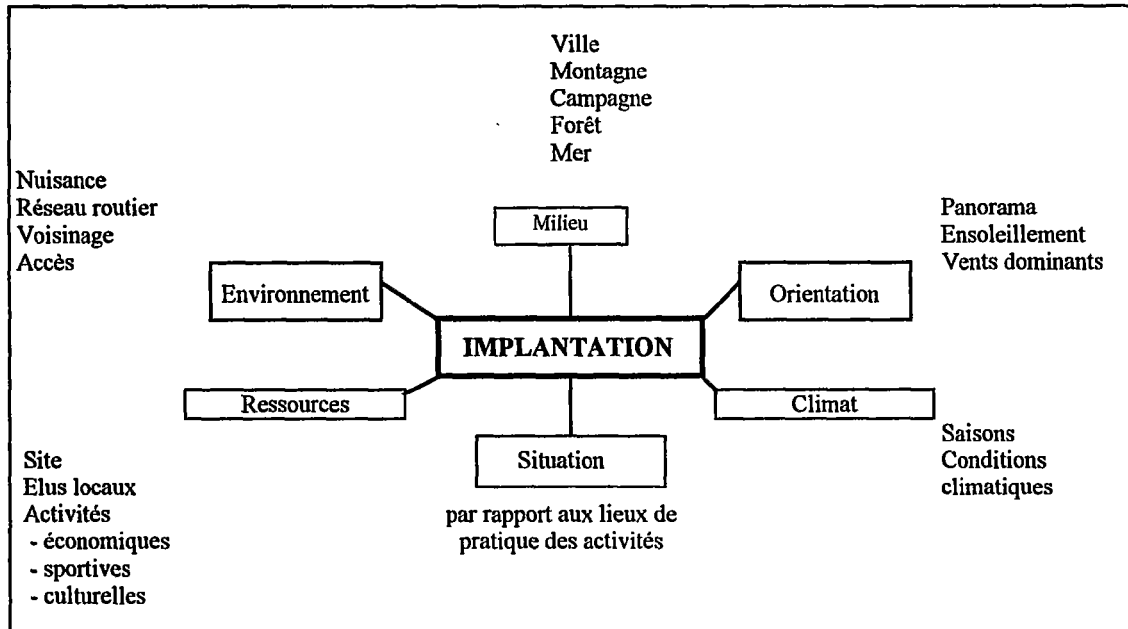
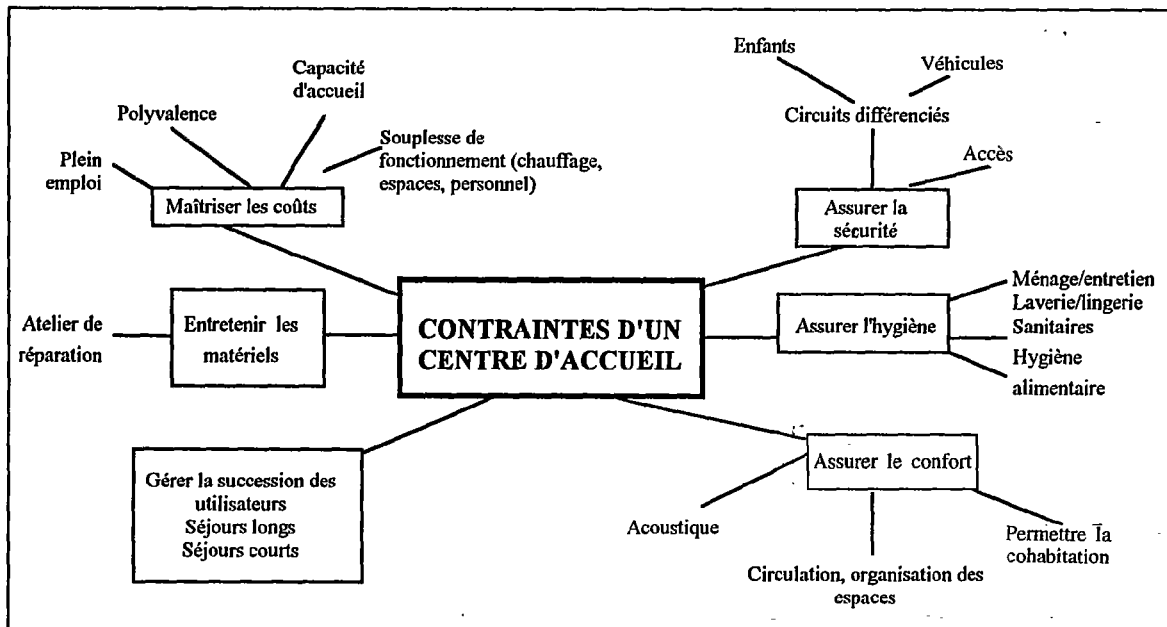
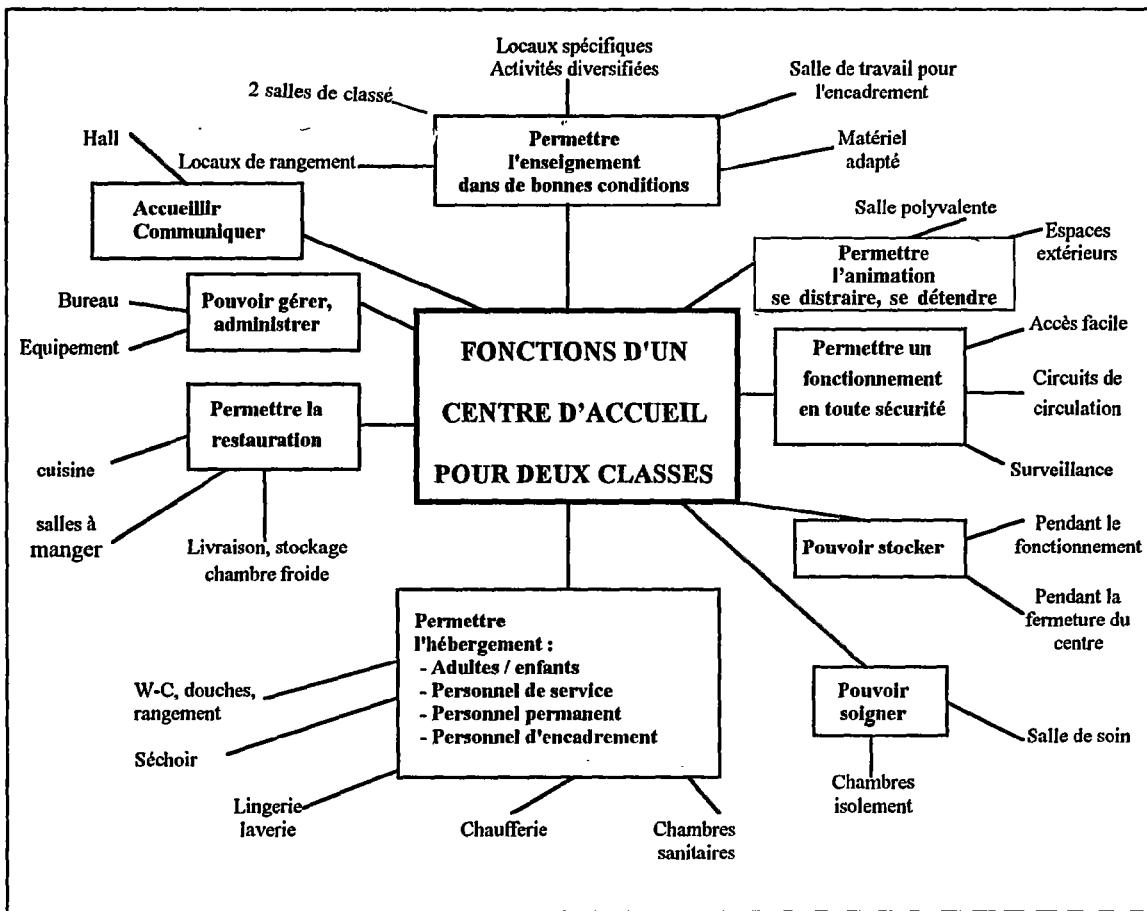


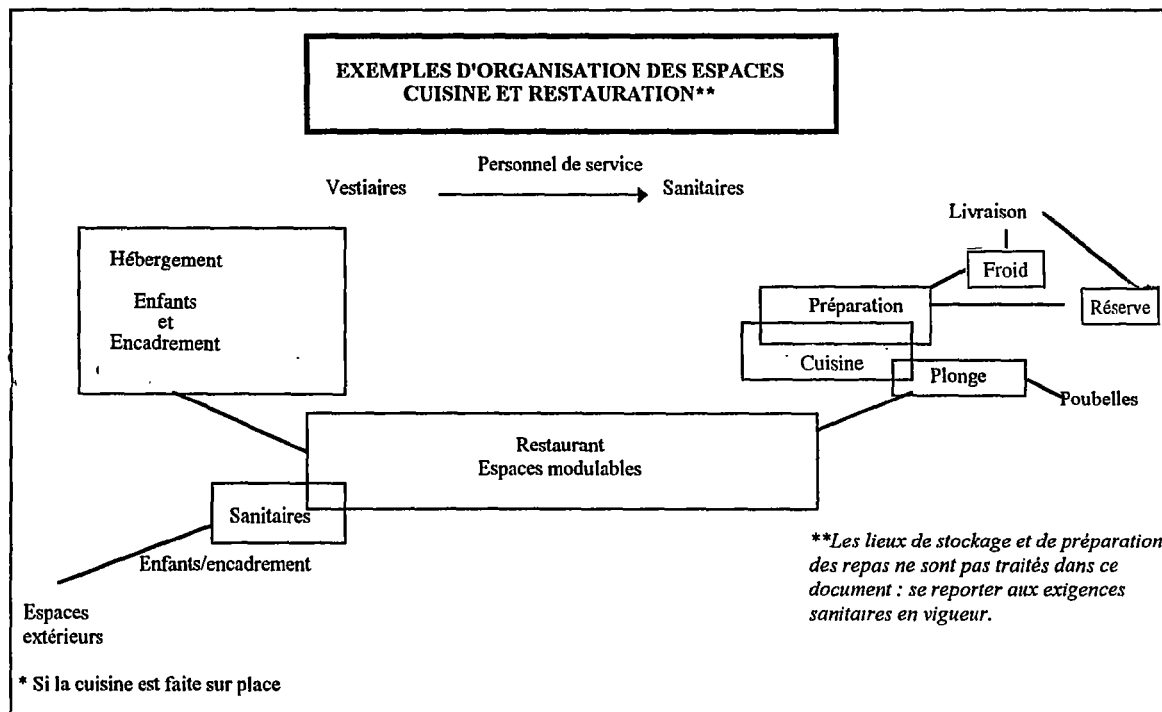
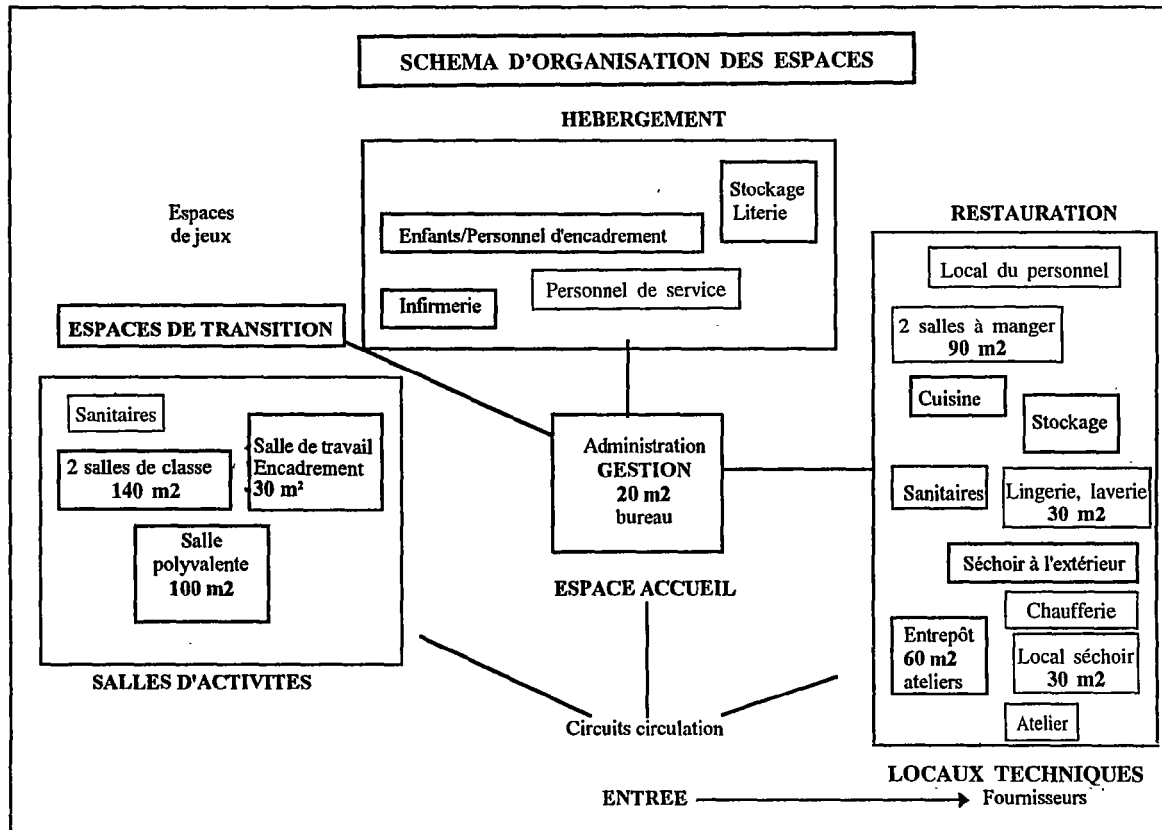
CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL

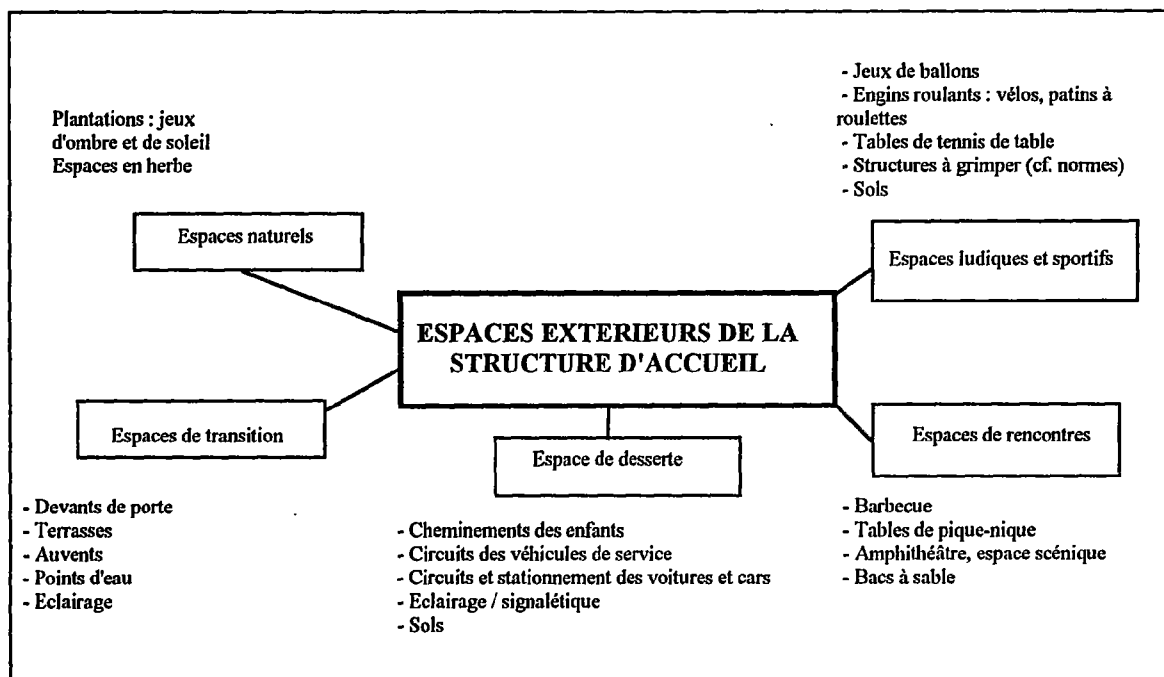
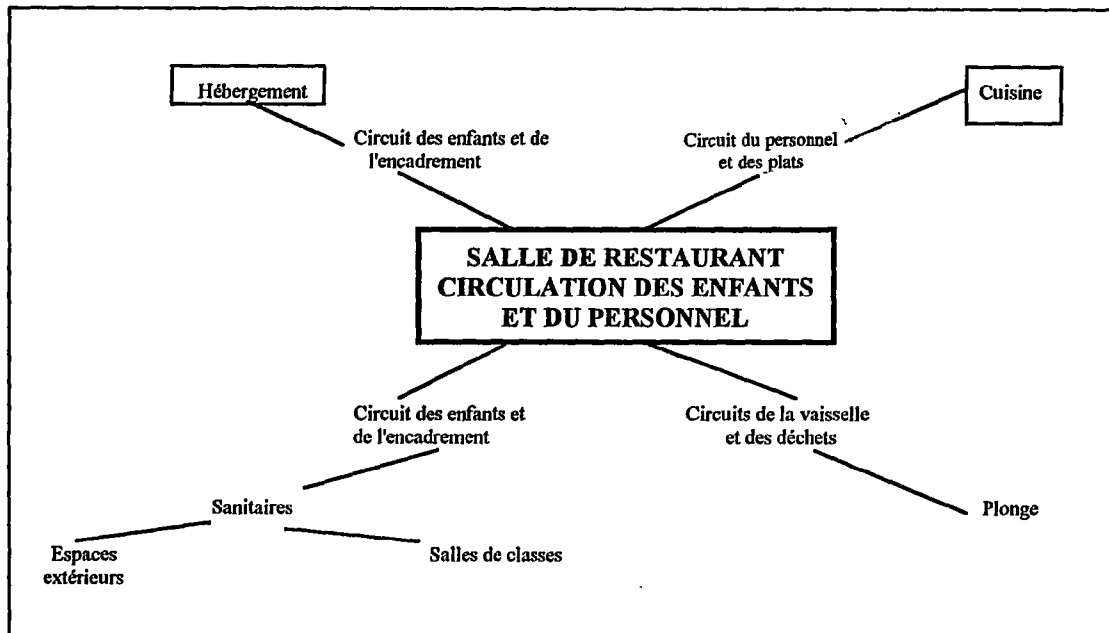
STRUCTURES D'ACCUEIL DE CLASSES D'ENVIRONNEMENT

OU TRANSPLANTEES









DÉSIGNATION DU LOCAL	ESPACE D'ACCUEIL
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - accueillir ; - informer / communiquer ; - ranger les bagages à l'arrivée, au départ, dépôt momentané.
EFFECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - très différents tout au long de la journée et du séjour ; - nombreux passages.
RELATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - l'entrée de l'équipement ; - l'extérieur : prolongement sur l'extérieur : terrasse et auvent (casquette).
SURFACE UTILE	- 30 m ² .
EQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - banque d'informations ; - éclairage intérieur et extérieur.
MOBILIER	<ul style="list-style-type: none"> - boîte aux lettres ; - panneaux d'affichage (plans et cartes, messages, plannings) ; - casiers ; - quelques sièges ; - point-phone.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	<p>Ce lieu donne l'image de l'ensemble du centre, il doit être particulièrement soigné tout en étant un espace très fréquenté ; Dissocier circulation, passage et lieu de lecture ou d'entretiens personnels.</p>
DÉSIGNATION DU LOCAL	BUREAU DU DIRECTEUR GESTIONNAIRE
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - accueillir ; - gérer ; - renseigner.
EFFECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - en classe transplantée : 1 directeur gestionnaire ; - en centre de vacances : les 2 fonctions sont souvent séparées, donc deux personnes ; Ce lieu doit pouvoir accueillir jusqu'à 5 personnes.
RELATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - avec l'entrée de l'établissement (sanitaires, vestiaires) ; - avec espaces restauration ; - avec l'hébergement ; - avec les salles d'activités.
SURFACE UTILE	- 20 m ² .
EQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - prises téléphone-minitel ; - prises de courant ; - ordinateur ; - le photocopieur doit être installé dans le bureau du directeur par souci de gestion ; - panneaux d'affichage.
MOBILIER	<ul style="list-style-type: none"> - placards de rangement ; - bureaux, chaises ; - classeurs fermant à clef ; - armoire de sécurité.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	<p>A partir de ce lieu, avoir une vue sur l'ensemble de l'équipement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciliter les relations ; - assurer la sécurité, la surveillance.

DÉSIGNATION DU LOCAL	HÉBERGEMENT DES ADULTES
DESIGNATION	Il est souhaitable de différencier l'hébergement de l'encadrement des élèves et l'hébergement des personnels de service (personnels permanents et personnels occasionnels) : mode de vie et contraintes différentes ; Pour un centre permanent une capacité d'accueil de 2 classes et en raison des congés hebdomadaires prévoir 6 personnes pour le service (1 cuisinier + 2 aides + 3 personnes de service et ménage) ; Personnel d'encadrement : 6 personnes.
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - dormir, se reposer ; - ranger ses effets personnels ; - permettre une vie intime confortable ; - permettre une hygiène corporelle ; - pouvoir accueillir une personne handicapée.
EFFECTIFS	1 ou 2 personnes par chambre.
RELATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - hébergement des enseignants et animateurs proche des chambre des enfants : surveillance . - hébergement des personnels de service et des personnel permanents éloignés de l'hébergement des enfants .
SURFACE UTILE	<ul style="list-style-type: none"> - 12 m2 par chambre ; - 5 m2 pour les sanitaires ; - 14 m2 pour la chambre pour un couple.
EQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - équipement sanitaire : 1 lavabo + 1 W-C + 1 douche par chambre ; - prises de courant ; - chauffage modulable ; - téléphone dans la chambre de l'enseignant et du permanent.
DÉSIGNATION DU LOCAL	HÉBERGEMENT DES ADULTES (suite)
MOBILIER	<ul style="list-style-type: none"> - mobilier solide ; - 2 lits + 1 table + 2 chaises + éclairage individuel ; - placards intégrés ou armoire.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir des matériaux faciles à entretenir ; - pour le personnel permanent, prévoir dans leur espace hébergement en plus des chambres un lieu convivial type salon ; - ventilation ; - occultation.
DÉSIGNATION DU LOCAL	HÉBERGEMENT DU RESPONSABLE PERMANENT
FONCTIONS	- logement type T1 ou T2 avec entrée indépendante.
DÉSIGNATION DU LOCAL	HÉBERGEMENT DES ENFANTS
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - dormir, se reposer ; - ranger ses effets personnels ; - hygiène corporelle.
EFFECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - 4 enfants ; - penser à la polyvalence de l'équipement : pouvoir aussi accueillir des adultes (stages, vacances, vacances familiales, etc.).
RELATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - bloc sanitaires attenant à chaque chambre ; - 2 lavabos + 1 douche + 1 W-C fermé.

DÉSIGNATION DU LOCAL	HÉBERGEMENT DES ENFANTS
SURFACE UTILE	- 20 m ² . ; - 5 m ² sanitaires.
EQUIPEMENT	- équipement sanitaire facile à entretenir : sol aménagé avec évacuation (pas de bac à douche) hauteur des équipements, plinthes à gorges arrondies ; - éclairage ; - mitigeur ; - chauffage modulable ; - occultation extérieure.
MOBILIER	- 2 lits superposés + 2 lits normaux ou 2 lits gigognes (2 parents + 2 enfants) ; (décret n° 95-949 du 25 août 1995 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des lits superposés). - rangement (ex. : grands tiroirs sous les lits ou placards intégrés) ; - chevet - table - chaises ; - literie facilement lavable.
DÉSIGNATION DU LOCAL	HÉBERGEMENT DES ENFANTS (suite)
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	- penser au rangement des valises ; - les espaces coucher doivent être éloignés des sources de bruit : circulation et stationnement des voitures de la cuisine et des lieux d'animation en veillée ; - isolation acoustique ; - ambiance, éclairage, couleurs, matériaux ; - revêtements de sol et de mur faciles d'entretien (pas de moquette) ; - prévoir au minimum 1 chambre accessible à des personnes handicapées avec sanitaires.
DÉSIGNATION DU LOCAL	INFIRMERIE : 1 salle de soins + 2 chambres d'isolement + 1 chambre adulte
FONCTIONS	- permettre les soins quotidiens ; - permettre l'isolement des enfants malades ou blessés.
EFFECTIFS	- salle de soins : pouvoir accueillir plusieurs enfants en même temps ; - 2 chambres : 2 enfants maximum par chambre (1 pour les filles - 1 pour les garçons) ; - 1 chambre pour 1 adulte.
RELATIONS	- sanitaires : lavabo, W-C, baignoire type bac à laver avec douche.
SURFACE UTILE	- 1 salle de soins : 12 m ² ; - 2 chambres d'isolement : 10 m ² chacune.
EQUIPEMENT	- 1 lavabo avec dévidoir à papier - 1 prise de courant ; - 1 téléphone dans la chambre adulte ; - chambre (cf. fiche "chambre enfants").
MOBILIER	- lit, chaises, table ; - armoire à pharmacie fermée à clef ; - 1 réfrigérateur.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	- salle de soins facile d'accès : soins d'urgence ; - chambres d'isolement situées de façon à concilier la surveillance et le repos des malades ; - occultation extérieure ; - ventilation.

DÉSIGNATION DU LOCAL	RESTAURANT
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - se restaurer ; - être un lieu d'animation et de convivialité ; - favoriser le service et la circulation des utilisateurs ; - pouvoir accueillir des personnes handicapées.
EFFECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - de 60 à 80 personnes ; - 2 salles à manger en communication semblent préférables : environ 90 m2.
RELATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - cuisine ; - lieu d'hébergement ; - sanitaires et vestiaires ; - extérieur : prolongement en terrasse ; - relation avec vestiaires et sanitaires (pas de vestiaires dans la salle à manger) ; - attention à une orientation plein sud : aération - occultation.
SURFACE UTILE	- 1,50 m2 surface par convive.
EQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - cloison/mur : attention à la fragilité de cet équipement ; - 1 fontaine à eau ou 1 point d'eau (dans la salle à manger) ; - ventilation des locaux.
MOBILIER	<ul style="list-style-type: none"> - tables de 6 couverts 120 x 80 hexagonales ou rondes, diamètre 120 ; - chaises facile à entretenir ; - claustra : élément de décoration ; - rangement des serviettes ; - rangement de la vaisselle : meuble bi-face.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	<ul style="list-style-type: none"> - privilégier l'acoustique ; - sols en carrelage, murs faciles d'entretien (lessivables) ; - l'ambiance peut être donnée par les matériaux, les couleurs, le mobilier, l'éclairage.
DÉSIGNATION DU LOCAL	LINGERIE/LAVERIE
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - laver le linge collectif (cuisine) - draps (énurésie) ; - laver les vêtements des enfants et des adultes : séjour long ; - stocker les produits d'entretien.
EFFECTIFS	- le personnel de service est souvent polyvalent, il n'y a pas de poste spécifique de lingère.
RELATIONS	<ul style="list-style-type: none"> - proche de l'espace cuisine, plonge ; - extérieur : séchoir à l'extérieur différent du séchoir qui est à la disposition des enfants ; - local de séchage pour les équipements vestimentaires nécessaires pour les activités de plein air.
SURFACE UTILE	30 m2.
EQUIPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - branchements, évacuation ; - ventilation ; - 1 machine à laver + 1 sèche linge ; - 1 bac à laver.
MOBILIER	<ul style="list-style-type: none"> - casiers : rangement du linge ; - table de pliage ; - table à repasser.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	<ul style="list-style-type: none"> - sol en carrelage ; - évacuation facile de l'eau : siphon de sol.

DÉSIGNATION DU LOCAL	SALLE DE CLASSE - SALLE D'ACTIVITÉS
FONCTIONS	- accueillir une classe d'élèves (penser aux personnes handicapées) ; - devenir une salle de conférence ou d'exposition.
EFFECTIFS	- 25 à 30 personnes.
RELATIONS	- liaison avec l'extérieur : seuil de porte + devant de porte (gravier, sable, neige, etc.) ; - liaison avec des sanitaires, des vestiaires ; - communication entre les 2 salles de classe pour devenir une grande salle de conférence (stage).
SURFACE UTILE	- 70 m2 pour chaque classe.
EQUIPEMENT	- 1 point d'eau avec évier et meuble ; - prises de courant, prise de télévision pour installer ordinateur, téléviseur + magnétoscope ; - 1 écran intégré ; - éclairage / occultation ; - placards intégrés, casiers, étagères.
MOBILIER	- tables solides, pliantes, faciles d'entretien ; - chaises empilables ; - tableaux muraux.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	- sol résistant, lavable ; - revêtements de murs permettant un affichage changé très fréquemment ; - ces salles peuvent servir de lieu d'entrepôt de matériels pendant la période de non fonctionnement.
DÉSIGNATION DU LOCAL	SALLE POLYVALENTE
FONCTIONS	- être le lieu d'activités les plus diverses possibles ; - être modulable.
EFFECTIFS	- en grand groupe : exemple spectacle ou activité danse ; - en petits groupes : activités calmes, coin lecture, coins ateliers.
RELATIONS	- local de rangement ; - salle de classe ; - sanitaires ; - l'extérieur (évacuation rapide).
SURFACE UTILE	- 100 m2.
EQUIPEMENT	- possibilité d'installer une cheminée : veillées, soirées conviviales ; - espaces modulables : cloison - mur (résistant, facile à manipuler) ; - placards de rangement intégrés ; - prises de courant, prise T.V., matériel audiovisuel, sonorisation, éclairage.
MOBILIER	- mobilier confortable ; - mobilier facilement rangeable : chaises empilables.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	- sol d'entretien facile ; - privilégier l'acoustique ; - pas de moquette murale.

DÉSIGNATION DU LOCAL	SALLE DE TRAVAIL POUR L'ENCADREMENT
FONCTIONS	- se réunir ; - être un centre de documentation
EFFECTIFS	- de 4 à 10 personnes.
RELATIONS	- bureau du directeur gestionnaire ; - salles de classe ; - sanitaires.
SURFACE UTILE	- 30 m ² .
EQUIPEMENT	- évier - point d'eau ; - prises de courant.
MOBILIER	- panneau d'affichage ; - tables, chaises, réfrigérateur ; - bibliothèque, centre documentaire en relation avec la nature du centre ; - mallettes pédagogiques.
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES	- être à la fois un lieu de travail et un lieu convivial (type tisanerie).

LOCAUX SPECIFIQUES

Pour les centres d'accueil à dominante sportive, il convient de prévoir des locaux liés à l'activité envisagée.

* Pour le ski :

- conception des circuits de circulation de l'intérieur vers l'extérieur et vice versa ;
- rangement des skis en service et des chaussures, des luges ;
- stockage des skis et chaussures en réserve ;
- local pour le séchage des vêtements, gants et chaussures ;
- atelier de réparation, etc. ;

* Pour le nautisme :

- local giletterie ;
- hangar à bateaux, magasin d'armement, local moteurs, carburants ;
- local pour entreposer la peinture ;
- magasin d'outillage atelier de réparation ;
- locaux de séchage pour voiles et vêtements, etc. ;
- local de lavage - rinçage des vêtements : sols non glissants, siphon de sol, prolongement sur l'extérieur ;

* Pour l'équitation :

- sellerie : rangement et nettoyage des matériels (selles, filets, tapis ...) à hauteur des enfants ;
- vêtements : rangement, nettoyage, séchage des vêtements (bombes, capes, bottes ...) ;
- stalles avec grande ouverture : nourrissage, nettoyage, pansage ;
- manège et carrière (équitation par tous temps) ;
- circuits adaptés et diversifiés pour la découverte de l'équitation en milieu naturel ;
- pâtures proches des locaux ;
- locaux d'accueil et sanitaires à proximité.